

I. KALBOTYRA

Julija Kalvelytė

Université de Vilnius

Institut des langues étrangères

Universiteto g. 5, Vilnius, LT-2734, Lietuva

Tél. +370 52 687 275

E-mail: julija.kalvelyte@uki.vu.lt

Intérêts de recherche: la lexicographie française et canadienne

Danguolė Melnikienė

Université de Vilnius

Institut des langues étrangères

Universiteto g. 5, Vilnius, LT-2734, Lietuva

Tél. +370 52 687 275

E-mail: danguole.melnikiene@uki.vu.lt

Intérêts de recherche: la lexicographie bilingue et monolingue, la stylistique

LES FRANCISMES DANS LES DICTIONNAIRES QUÉBÉCOIS

Le but de cet article était d'analyser les francismes, relevés dans cinq dictionnaires du français québécois et d'évaluer leur rôle informatif pour les locuteurs du français standard et ceux du français québécois. Le québécisme est un fait de la langue française, propre à sa variété régionale, parlée par les communautés francophones canadiennes au Québec. Elle se distingue du français standard par ses caractéristiques particulières au niveau phonétique, lexical et syntaxique. Le québécisme existe en opposition avec le francisme et le français de France en général. Le francisme (aussi appelé l'hexagonisme) est un fait de la langue française qui comporte les mots d'usage typique du français standard ou autrement, utilisé sur le territoire du Canada. La recherche effectuée nous a permis de constater que le rôle de francisme dans les dictionnaires québécois est celui d'un connecteur ou d'une clé particuliers. En tant qu'un élément du dictionnaire, il peut fournir l'information sur le dictionnaire lui-même, sur son auteur, mais aussi sur les ressources linguistiques utilisées, reflétant l'état de la langue et de ses variantes régionales. Malheureusement, il n'est pas encore défini d'une manière complètement claire et utilisé à son plein potentiel.

MOTS-CLÉS : le français de la France, le français québécois, le québécisme, le francisme, le dictionnaire.

L'INTRODUCTION

Dans de nombreuses recherches sur différents aspects de la langue française, les études sur des langues régionales (ou des variantes régionales) occupent une place très importante. Les regards des auteurs sont portés surtout sur le français, utilisé dans la province de Québec, au Canada, qui se démarque des autres variantes par de multiples paramètres.

D'une part, historiquement et traditionnellement, le Québec reste une région où la langue française fleurit. Depuis l'arrivée des premiers colons au XVI^e siècle, la communauté

locale a maintenu une connexion forte avec la Métropole au cours de presque toute son histoire. De plus, dans la première moitié du XVIII^e siècle, beaucoup de visiteurs (le Père Pierre-François-Xavier de Charlevoix, 1720; d'Aleyrac, 1755; Marquis de Montcalm, 1756; Jefferys, 1761; Bacqueville de la Potherie, 1700) de cette région ont loué la variété du français québécoise comme la version la plus pure et la plus sophistiquée de la langue. Beaucoup de chercheurs sont particulièrement intéressés par le français canadien parce qu'il a préservé les caractéristiques archaïques, comparables avec celles du français de XVI^e ou de XVII^e siècle.

D'autre part, à cause de sa position géographique, cette variante de langue est fortement influencée non seulement par les autres variétés du français canadien (par exemple, du français de Montréal) mais aussi, à un certain degré, par l'anglais américain dont les éléments sont toujours modifiés et adaptés au système de langue française locale avec des résultats inégaux. D'après Claude Poirier, on pourrait donc considérer le français du Québec comme un certain point de rencontre linguistique, extérieurement entre le français et l'anglais, et intérieurement, entre les multiples variétés du français très différentes (Claude Poirier, 1990).

Très original et unique dans son genre, le français québécois suscite une attention particulière auprès des linguistes qui s'intéressent surtout à sa prononciation très spécifique et à ses ressources argotiques. Cependant, il existe toujours certains aspects du français québécois qui sont un peu délaissés par les chercheurs. On pourrait y attribuer, par exemple, le problème de la coexistence des québécismes et des francismes, et par suite, de la description des francismes dans les dictionnaires, rédigés au Canada. Le manque des recherches métalexicographiques sur ce sujet n'est pas vraiment surprenant, car les dictionnaires québécois sont consacrés tout d'abord à la description du lexique québécois, c'est-à-dire, des québécismes, et non pas à celle du lexique de la France métropolitaine, peu usuel sur le territoire canadien, c'est-à-dire, des francismes. Néanmoins, si l'on ignore des francismes, en les excluant des dictionnaires, ceux-là deviennent des témoins erronés du français réel. Appelés de faciliter la compréhension et la communication effective entre deux langues, ou, dans le cas mentionné ci-dessous, entre ses deux variantes (le français québécois et le français standard), les dictionnaires sont obligés de proposer aux utilisateurs canadiens l'image réelle de la langue, même si elle est assez incommode et compliquée.

Le but de cet article est donc d'analyser les francismes, relevés dans des dictionnaires du français québécois et d'évaluer leur rôle informatif pour les locuteurs du français standard et ceux du français québécois. Afin d'atteindre ce but, nous avons choisi comme la source de notre recherche cinq dictionnaires québécois sur les supports différents (deux sur le papier et trois en ligne¹) et nous y avons sélectionné 55 lexèmes. Ces deux types de sources ont été choisis pour plusieurs raisons. D'abord, parce que des ressources lexicographiques

¹ *Dictionnaire canadien-français ou Lexique-glossaire des mots, expressions et locutions ne se trouvant pas dans les dictionnaires courants et dont l'usage appartient surtout aux Canadiens-français, Le québécois de poche* ; <http://www.fredak.com/dicoquebec.htm>; <http://www.je-parle-quebecois.com/lexique.html>, <http://www.dictionnaire-quebecois.com/>.

traditionnelles, complétées par des références modernes, peuvent vraiment donner l'image plus crédible et plus nuancée de la langue. Puis, parce qu'il existe relativement peu d'études, consacrées à la relation entre québécismes et francismes dans les sources en ligne. Finalement, l'analyse de ces deux supports évoque certaines particularités ainsi que certains problèmes, liés à chacun de ces supports différents. L'origine et la nature de chaque lexème analysé ont été vérifiées dans les ressources fournies sur <http://www.cnrtl.fr>. Bien que les mots choisis soient classés comme québécismes dans les dictionnaires québécois mentionnés ci-dessus, théoriquement, ils peuvent aussi être considérés et analysés comme francismes. Ce double choix peut être justifié par le fait que la majorité des sources sur <http://www.cnrtl.fr/> ne les distingue pas comme québécismes ou canadianismes. Par ailleurs, les autres québécismes comme *bibitte*, par exemple, n'apparaissent pas du tout dans ces dictionnaires, ou, dans certains cas comme *beau* dans l'acception québécoise *bon*, apparaissent avec le marquer *Reg*.

Pour effectuer l'analyse des lexèmes choisis, nous avons recouru aux méthodes qualitatives, à savoir descriptive, analytique et comparative ainsi qu'aux méthodes quantitatives.

Avant de passer à l'analyse des francismes, enregistrés dans les dictionnaires, nous nous proposons d'éclaircir les concepts du québécisme et du francisme.

Le québécisme versus le francisme

Les variétés du français contemporain peuvent être relevées en s'appuyant sur différents paramètres, mais, de toute évidence, tout d'abord, sur le paramètre historique et géographique. Comme l'objet de cet article est le francisme dans les dictionnaires canadiens, il est bien pertinent de nous concentrer sur l'aspect géographique. Dans le cas du français, la division géographique la plus générale est probablement la distinction entre le français standard (appelé aussi métropolitain) et le français régional.

Bien que la distinction géographique soit relativement neutre en soi, le traitement linguistique des variétés régionales de français en comparaison avec celui de la variété standard a été parfois mis en doute. Dans son article, Poirier (1990, p. 91) remarque que les lexicographes de la France ne reflètent dans leurs dictionnaires que l'usage de la capitale métropole. L'auteur ajoute que pour cette raison, les dictionnaires édités en France « [...] ne donnent qu'une description partielle de l'usage réel ». À leur tour, les dictionnaires québécois éliminent assez souvent de leur nomenclature des francismes, en proposant l'image du français non moins partielle.

Mais revenons tout d'abord à la définition du québécisme et du francisme. D'après *Le grand dictionnaire terminologique* (GDT), le terme « québécisme », créé après les années 1980 pour remplacer celui du *canadianisme*, désigne « le fait de langue caractéristique du domaine linguistique québécois ». Au sens large, il définit aussi les parlers « dans d'autres provinces canadiennes de l'ouest, en Ontario et au Manitoba notamment, de même qu'en Nouvelle-Angleterre, autrement dit dans les aires géolinguistiques francophones où l'on

trouve une population majoritairement issue de l'immigration québécoise ». De point de vue typologique, on évoque le plus souvent des *québécismes lexicaux*, dont la forme et le sens diffèrent des mots de la métropole et des *québécismes sémantiques*, qui, en gardant la forme traditionnelle « française », se démarque par un sens différent. D'après le GDT, certains linguistes ajoutent d'autres catégories à cette classification, par exemple : *québécisme de statut*, *québécisme de fréquence*, *québécisme syntagmatique*.

Quant au francisme, le GDT propose la définition suivante : « fait lexical (mot, expression ou leurs sens) qui désigne des termes exclusifs à la France ». Nous trouvons pourtant très importantes les précisions sur ce terme, apportées par Poirier et Thibault. D'après Poirier, les francismes doivent être compris comme « les usages de France qui n'ont pas cours dans notre variété de français et qu'on juge utile de rappeler afin de donner accès à un large ensemble de discours francophones » (1990, p. 91). Thibault (2012, p. 307–309), à son tour, relève l'origine de ce terme en le liant avec le nom du métalxicographe éminent Franz Josef Hausmann. En 1986, dans son article, consacré aux dictionnaires du français hors de France, Hausmann estime que « pour le français de France, par exemple, il s'agirait des francismes, terme qu'on ne trouve encore dans aucun dictionnaire. » (1986, p. 8). Ce sont donc « des mots français usuels en France, mais peu courants au Québec (1986, p. 7) ». D'après Thibault, ce terme a été introduit comme une sorte d'équivalent au terme *briticisme* (qui désigne des mots propres à l'anglais de Grande-Bretagne, mais inusités aux États-Unis). Thibault résume également la réception de ce nouveau terme qui n'était pas univoque. La décision de deux dictionnaires du français québécois non différentiels « d'une part, signaler les francismes par une marque d'usage, et d'autre part, supprimer le marquage diatopique pour les québécismes », a provoqué de violentes réactions. D'abord, de nature idéologique, car « [...] de nombreux puristes québécois avaient regretté l'absence de marquage diatopique pour les québécismes », ce qui est, selon Thibault, « une banale conséquence de l'insécurité linguistique dont souffrent la plupart des locuteurs de franco-québécois ». Quant au marquage des francismes, il « avait surtout fait réagir les linguistes-lexicographes ou métalexicographes ». Ces derniers avaient parfaitement raison d'observer que la plupart des mots (mais pas tous), présentés comme propres au français de France s'utilisent ailleurs en francophonie et ne sont donc pas uniquement des « francismes ». En plus, il était évident que les mots, présentés par ces dictionnaires comme des francismes, ne sont pas nécessairement inconnus ou inusités par tous les Québécois et dans toutes les circonstances énonciatives.

Avec le temps, le terme francisme a gagné de la popularité, mais il reste toutefois vague et peu approprié : « Les équipes rédactionnelles chargées du marquage des francismes dans le DFP 1988 et le DQA 1992 n'ont pas vraiment explicité, dans l'introduction de leur dictionnaire ou dans des publications ou autres communications, la démarche qu'ils avaient suivie pour décréter qu'un mot méritait un tel marquage » (Thibault 2012, p. 308–309). Beaucoup d'autres lexicographes, en utilisant ce marqueur linguistique, se basaient généralement sur leur intuition linguistique. Cependant, et ceci n'est pas un secret, que certains mots, considérés à l'époque comme peu convenables pour l'utilisation dans le

québécois, à cause de leurs caractéristiques plus proches du français standard, et les mots dits « québécismes », évités par les francophones de la France, comme trop éloignés du français standard, ont subi une révision linguistique. Ce qui a été considéré inopportun par la génération des parents et des grands-parents, est couramment utilisé par la jeunesse d'aujourd'hui, tandis que certains mots utilisés avant sont évités actuellement. En somme, certains francismes ont pris la place des québécismes respectifs. Thibault (2012, p. 307) remarque que la *bicyclette* (*ou, plus familièrement, le bicycle*), est aujourd'hui remplacée par *le vélo* dans l'usage de la jeunesse québécoise. Un autre exemple très spectaculaire est le cas de certains lexèmes marqués : « [...] *con* et toute sa famille dérivationnelle (*connerie, connard, déconner, déconnage*, etc.) étaient à peu près inexistantes au Québec jusqu'aux années soixante ; ils se sont répandus aujourd'hui, tout comme *déqueulasse, bouffe* ou *bouffer*. » (2012, p. 307).

État des lieux : les dictionnaires québécois

Signalons d'abord que l'analyse quantitative des francismes dans les dictionnaires québécois nous a permis de constater des tendances lexicographiques suivantes :

1. Dans 129 cas, les lexèmes en question figuraient dans les dictionnaires en tant que des entrées à plein titre, accompagnées d'une définition détaillée ou d'un commentaire supplémentaire.
2. Dans 102 cas, les francismes n'ont été mentionnés que dans un des dictionnaires analysés.
3. Dans 55 cas, les dictionnaires ont proposé les définitions développées des francismes et des informations contextuelles pertinentes pour chaque définition. Dans ces cas, les dérivés possibles du mot analysé ou d'autres modifications ont été mentionnées aussi.
4. Dans 32 cas, les francismes ont été proposés en paire avec leurs équivalents québécois. Toutefois, cet enregistrement lexicographique n'était pas accompagné d'aucune explication supplémentaire ou d'aucun commentaire. Ceci peut suggérer indirectement une idée que ces mots sont des synonymes absolus au Québec et, par conséquent, peuvent être utilisés comme tels dans tous les contextes.
5. Dans 6 cas, les francismes ont été mentionnés dans le texte du dictionnaire (par exemple, dans les citations dictionnairiques), mais n'ont jamais apparu comme des entrées à plein titre. Ce manque d'information aurait pu être causé par un ou plusieurs facteurs comme, par exemple, la structure imprécise du dictionnaire, les changements dans les systèmes linguistiques du québécois ou du français standard.

Avant de procéder à l'analyse de quelques francismes choisis, caractérisons, en grands traits, de types de l'information lexicographique, proposés dans les dictionnaires en question.

L'information phonétique

Même si la prononciation québécoise le plus souvent est considérée comme cette caractéristique unique du québécois qui le distingue du français standard, aucun dictionnaire québécois analysé n'offre pas de transcription phonétique des entrées. L'information phonétique sur les francismes n'apparaît que dans des cas assez rares, tous figurant sur le *fredak.com*, sous forme des commentaires.

Ainsi, dans l'article de l'entrée *bleuet* on trouve un commentaire tout court : « *se prononce souvent beuluè (eu et l inversé)* ». Un commentaire sur la prononciation du lexème *cent* est inclus dans l'article du québécisme *cenne* qui est la « *déformation de «cent» (centième de dollar). Très peu de Québécois prononcent le «t» à la fin de cent* ». Ce qui est particulièrement intéressant, c'est le troisième cas, inclus sous l'entrée «*gageure*». On y trouve un certain jugement des francophones de la France, plus concrètement, leur prononciation : « *On doit prononcer «Gajure». En effet, le «e» est là pour que la 2^e syllabe se prononce «ju» et non pas «gu». Beaucoup de Français font l'erreur. Les Québécois ne la font pas.* »

L'information grammaticale

La classe grammaticale et d'autres caractéristiques grammaticales plus précises, comme le genre et le nombre du nom, par exemple, sont mentionnées explicitement vingt-deux fois au total. Dans tous les autres cas elles sont fournies implicitement. Quand même, ces caractéristiques peuvent être identifiées à partir d'information contextuelle, telle que des exemples ou bien les mots équivalents du français standard.

Dans douze cas, le mot a apparu comme partie d'une collocation ou phrase. Parfois même sans aucune définition ou aucun commentaire supplémentaire :

- *Avoir des idées croches : Avoir des pensées malhonnêtes.*
- *Caler une bière : la boire rapidement, presque cul sec.*
- *Caler dans l'eau : s'enfoncer dans l'eau.*
- *Caler qqn dans l'eau : lui mettre la tête sous l'eau.*
- *Il a une face a fesser dedans : Il a une vraie tête a claques.*
- *Se faire trimer la face.*
- *Frapper un coup.*

Même si le mot *affaire* ne figure pas dans la nomenclature du dictionnaire *Le québécois de poche*, la section sur les particularités générales du français de Québec inclut la remarque suivante (p. 11) :

Certains noms n'ont pas le même genre. Ainsi, sont du féminin : avion, ascenseur, hôpital, autobus, etc. Alors que d'autres noms féminins deviennent masculins : erreur, affaire, histoire, etc. Ces questions de genre n'existent qu'à l'oral et dans un registre populaire.

Notamment, cette remarque n'est pas incluse dans aucun autre dictionnaire, même si un ou plusieurs mots énumérés ci-dessus apparaissent comme des mots vedettes. Ces dictionnaires fournissent cependant les explications ou commentaires semblables à cette remarque pour expliquer les autres mots-vedettes.

L'information sémantique

Parmi les mots analysés, on a observé huit cas de polysémie. Le mot, offrant le plus grand nombre d'acceptions était *croche* :

Croche

- 1) *Tordu, de travers. Attention croche n'a pas le même sens que crochu (=en forme de crochet).*
- 2) *Une personne croche = une personne louche, bizarre.*
- 3) *Un détour, un crochet «J'irai peut-être bien faire un croche pour aller voir ma Matante à Gaspé».*
- 4) *Une courbe (sur la route). Un croche. Voici une expression envoyée par un internaute du Québec : «J'ai passé ce croche là yenque su une gosse», autrement dit : «j'ai pris cette courbe là rien que sur une seule couille» (sur les chapeaux de roues). Imagé, non ?*

Les synonymes du mot-vedette ont été indiqués dans sept cas, trois d'entre eux liés au *gager* ou *gageur* :

cent – centime

chicane – querelle, chamaill;

colon – bête, idiot;

gager – *parier, présumer, prendre une chance;*

gageur – *parieur;*

un gage : *synonyme d'une chance, d'un pari;*

crossueur : *synonyme de voleur.*

Aucun dictionnaire n'a inclus ni des antonymes, ni des homonymes ni des homographes des mots-vedettes.

L'information stylistique

Principalement concentrée sur les sens péjoratifs ou familiers, la plus grande partie des remarques stylistiques attire l'attention d'utilisateur sur des problèmes ou des fautes, associés au mot-vedette. Parfois les dictionnaires ne se contentent pas d'une liste des mots à éviter, mais rassurent leurs utilisateurs, comme par exemple *fredak.com* dans le cas de l'entrée du mot *Franco* :

Franco

Francophone. Ce terme n'est pas péjoratif. Les termes anglophones et francophones sont beaucoup utilisés, d'où l'abréviation. Remarque : «francophone» est un exemple influencé par le français dans la langue anglaise du Canada (dans les autres pays anglophones, comme les Etats-Unis, ça se dit «french speaking»).

D'ailleurs, dans certaines entrées du dictionnaire électronique sur <http://www.je-parle-quebecois.com/lexique.html>, les différences entre le français de la France et le français québécois sont indiquées d'une manière brève et claire, mais assez particulière :

Affaire

C'est un mot très utilisé au Québec pour parler des choses.

ex : ~~C'est fatigant~~ c'est tannant ~~cette histoire~~ cette affaire

En outre, trois mots sont désignés comme « *mot courant* » : *bicycle, breuvage* et *face*. Une autre remarque stylistique, à savoir « *propre au langage populaire* », est utilisée pour décrire les mots comme *bretter, boucaner (et boucane), capoter, épeurant(e), flâner* et *frette*.

Pour les entrées de *brailleur, chandail, face, farce, fatigant* on trouve quelques brèves remarques qui établissent le lien de comparaison entre les formes les plus communes en France et au Québec, en mettant l'accent sur les formes québécoises.

L'entrée *chaudière*, par contre, indique que ce mot a été remplacé par un autre « [...] *Le mot était utilisé en France mais il a disparu. En revanche, «chaudron» est resté.* »

Référence mutuelle

Martel, P., & Cajolet-Laganière, H (1995, p. 24) illustrent les incohérences existantes entre les dictionnaires du français standard et les dictionnaires du français québécois, en recourant à l'exemple suivant : la littérature au sens de « *dépliant, prospectus* », qui fait partie de l'usage au Québec, est condamné parce que la plupart des lexicographes et linguistes du Québec considèrent ce mot comme un anglicisme. Cette condamnation des spécialistes contribue à « [...] *l'attribut du mot dont il faut tenir compte dans toute description, même si le mot en ce sens est maintenant consigné, sans étiquette de condamnation, par les nouveaux dictionnaires français (le Nouveau Petit Robert indique seulement « MODERNE »)* ».

Parfois, le groupement des québécismes et les francismes est aussi relativement sélectif. Voici quelques cas intéressants :

Asphalter

Asphalter est inclus dans la liste des québécismes sur <http://www.je-parle-quebecois.com>, dictionnaire qui a été mise en ligne en 2015. Cependant, ce lexème est inclus dans le TLFi sans aucune marque particulière ou le renvoi aux régionalismes. De plus, dans cette source il est daté de 1866 :

TRAV. PUBL. Couvrir d'un revêtement d'asphalte. *Asphalter une rue, un trottoir (Lar. 19^e-Lar. encyclop.) :*

*En ce moment, on **asphalte** le sol de cette place [le Parvis de Notre-Dame] qui doit être rendue aussi peu sonore que possible, à cause de la proximité du nouvel Hôtel-Dieu. Journal officiel, 10 sept. 1877, p. 6243, 2^ecol. (LITTRÉ).*

Rem. 1^{re} attest. 1866 (Lar. 19^e); dér. de *asphalte**, dés. -er. Attesté ds la plupart des dict. gén. du XIX^e et du XX^e siècle.

Selon un exemple, *film* est aussi un québécoisme discutable :

Film (dictionnaire du québécois) :

1. *Un film à recommander; Film ayant reçu une bonne critique*
2. *Pellicule photo*

Film (dictionnaire du français standard) :

A.– *Bande pelliculaire photographique de celluloid ou de nitrocellulose, recouverte d'une émulsion photosensible, sur laquelle on enregistre des vues à l'aide d'un appareil cinématographique. Le perfectionnement essentiel [...] fut la perforation des bandes et l'emploi de films sur celluloid* (SADOUL, *CIN. DES ORIG. À NOS JOURS*, 1949, p. 11)

B.–1. *P. méton. Œuvre cinématographique. L'émou et tendre Silence est d'or a été le meilleur film qu'ait dirigé René Clair depuis son départ de Paris* (SADOUL, *Cin. des orig. à nos jours*, 1949, p. 354)

Face est un autre mot qui n'était pas toujours explicitement associé au français standard :

Face (dictionnaire du québécois) :

La face est le mot courant en québécois pour parler du visage.

ex : le nez est au milieu de la face

Selon le contexte : Visage, figure, gueule, tronche. Le mot n'est pas une particularité du Québec, mais il s'y emploie beaucoup plus souvent qu'en France.

Face (dictionnaire du français standard) :

A.– *Partie antérieure de la tête de l'homme. Muscles de la face. Synon. figure, visage, frimousse (fam.), minois. Jeanne, violemment, tournait la tête, s'enfonçait la face dans le oreiller* (ZOLA, *Page amour*, 1878, p. 941)

Bienvenue, beau

Ces deux mots sont traités comme québécoismes, propres au langage quotidien et courant, chacun ayant les deux acceptions. Un d'entre eux est traditionnellement reconnu comme standard et l'autre comme populaire, souvent utilisé au Québec, mais inconnu en France.

Ainsi, l'entrée *beau* fournit l'information suivante :

– *Vx ou région. (Canada). Beau dommage. Certainement :*

118. – *Pas à la chasse encore? – Beau dommage. Il est toujours pas allé ramasser des framboises. Il va coucher aux noirs, vous le savez ben : son affût est au bord de la baie.* G. GUÉVREMONT, *Le Survenant*, 1945, p. 73.

119. *Not'père a dit cinq chambres. T'auras p'tête la tienne, Yvonne. Il faut pas se bâtir des châteaux en Espagne, beau dommage, tant qu'on aura pas vu la maison, mais ça me dit qu'on va être mieux qu'icitte.* G. ROY, *Bonheur d'occasion*, 1945, p. 339.

Contrairement, l'entrée *bienvenue* ne fait pas de référence ni au Canada, ni aux québécismes :

A.– Arrivée propice et de ce fait bien accueillie

[...]

B.– Accueil aimable

Les anglicismes

Presque toutes les recherches qui décrivent la nature et les influences linguistiques du québécois, soulignent une forte influence anglophone, surtout américaine. Quand même, certains de ces québécismes, formés à cause de l'influence de l'anglais, existent dans les dictionnaires français sans marqueurs spéciaux. Pour comparaison :

Cent (*dictionnaire du québécois*) :

Cent : synonyme de centime – Anglicisme

Déformation de «cent» (centième de dollar). Très peu de Québécois prononcent le «t» à la fin de cent.

Cent (*dictionnaire du français standard*) :

A.– Centième partie du dollar. Nous avons déjeuné pour quelques cents dans les automatiques (MORAND, New York, 1930, p. 259).

B.– Centième partie du florin. Sur la place de Middelburg [...] Maria débitait ses crevettes; dix cents le paquet (VAN DER MEERSCH, *L'Empreinte du dieu*, 1936, p. 150).

Annuler (*dictionnaire du québécois*):

Annuler. De l'anglais «to cancel». Le verbe annuler remplace petit à petit *cancel*.

Termes québécois qui désignent une annulation. C'est un anglicisme emprunté à l'anglais *to cancel*. *Cancel* une réservation c'est donc *annuler* une réservation. *Faire une cancellation* c'est *faire une annulation*.

ex : J'ai *annulé* mon rendez-vous car je ne pouvais plus y aller.

Annuler (*dictionnaire du français standard*):

Vx. *Annuler* un document, un écrit par des ratures en forme de croix ou par des lacérations. *Cancel* et *annuler* des lettres (Ac.1798-1878).

Rem. Attesté ds tous les dict. gén. du XIX^e et du XX^es. sauf ds Pt Lar. 1906 et Ac. 1932.

Les mots « aller-retour »

Outre les définitions, *fredak.com* inclut plusieurs articles courts, offrant l'étymologie des mots québécois et les remarques sur certains changements linguistiques. Dans un de ces articles, on observe un commentaire suivant sur la relation complexe et la diffusion des mots différents entre le français standard, l'anglais et le québécois : « [...] mais ce sont

souvent les mots anglais qui au Moyen Âge sont issus du vieux français qui reviennent le plus facilement dans le français du Canada ». On y remarque aussi que les mots québécois d'origine vieux français sont souvent plus facilement acceptés par les locuteurs québécois parce qu'ils « sonnent français ».

Voici quelques autres exemples des mots qui ont fait un tel voyage aller-retour (avec des équivalents en anglais – français standard – québécois – vieux français) :

- appointment – rendez-vous – appointement – appointment (1388)
- to clear – débarrasser (un lieu)/liquider (de la marchandise)/acquitter (des dettes) – clairer – clair/cler (XII^e s.)
- to cruise – draguer – cruiser – croiser (XII^e s.)
- to flirt – draguer – flirter – fleureter/conter fleurette (XII^e s.)
- camp – camp – camping – camp/champ (XII^e s.)

Selon certains dictionnaires analysés, le terme *bleuet* est aussi une sorte de réinvention encore plus ancienne. C'est un bon exemple de la force et de la variété des effets du vieux français encore visibles dans le québécois moderne :

Le nom masculin bleuet est une adaptation du terme préroman «belluca», signifiant petit fruit bleu. Au Québec, il désigne : [1] une petite baie bleue succulente [2] une personne un peu sotté; [3] un habitant de la région du Lac Saint-Jean.

CONCLUSIONS

Le but de cet article était d'analyser les francismes, relevés dans cinq dictionnaires du français québécois et d'évaluer leur rôle informatif pour les locuteurs du français standard et ceux du français québécois. La recherche accomplie nous a permis d'en tirer des conclusions suivantes :

1. Le francisme (aussi appelé l'hexagonisme) est un fait de la langue française qui comporte les mots d'usage typique du français standard ou autrement dit de français de France, utilisé sur le territoire du Canada.
2. L'analyse empirique des francismes, relevés dans les dictionnaires québécois, a montré les tendances générales de leur description lexicographique. Si les dictionnaires de France ne proposent dans leurs nomenclatures que l'usage de la capitale métropole et ne donnent que la description partielle de l'usage réel, les dictionnaires québécois, à leur tour, éliminent aussi certains francismes, en proposant l'image du français non moins partielle.
3. Malgré des lacunes des francismes assez surprenants que nous pouvons observer dans les dictionnaires québécois, leur rôle est celui d'un connecteur ou d'une clé particuliers. En tant qu'un élément du dictionnaire, il peut fournir l'information sur le dictionnaire lui-même, sur son auteur, mais aussi sur les ressources linguistiques utilisées, reflétant l'état de la langue et de ses variantes régionales. Malheureusement, il n'est pas encore défini d'une manière tout à fait claire et n'est pas encore utilisé à son plein potentiel.

BIBLIOGRAPHIE

MARTEL, P., & CAJOLET-LAGANIERE, H., 1995. Oui... au français québécois standard. *Interface*, 16(5), 14–24.

MERCIER, L., & VERREAULT, C., 2002. « Opposer français 'standard' et français québécois pour mieux se comprendre entre francophones? » *Le français moderne. Revue de linguistique française*, 87–108.

SURMONT, D., 2008. *Polémique à propos du Dictionnaire québécois-français*. Montréal, Guérin éditeur.

OAKES, L., & WARREN, J., 2007. *Language, citizenship and identity in Quebec, Vol. 27*. Basingstoke/England/New York: Palgrave Macmillan.

POIRIER, C., 1990. Les québécismes dans les dictionnaires: marqués ou non marqués? *Québec français*, (79), 90–91.

POIRIER, C., 1980. Le lexique québécois: son évolution, ses composantes. *Stanford French Review Stanford*, Cal. 4(1–2), 43–80.

REBOURCET, S., 2008. Le français standard et la norme : l'histoire d'une « nationalisme linguistique et littéraire » à la française. *Mot de l'équipe éditoriale*.

SALIEN, J., 1998. Quebec French : Attitudes and pedagogical perspectives. *The Modern Language Journal*, 82(1), 95–102.

SIMONI-AUREMBOU, M., 2000. *Français du Canada, français de France (1e. éd.)*. Tübingen : M. Niemeyer Verlag.

THIBAUT, A., 2012. Le concept de « francisme » en lexicographie/lexicologie québécoise, ou : comment l'objectiver *In: Estudios franceses en homenaje a Berta Pico. Servicio de Publicaciones*.

SOURCES

CLAPIN, S., 1894. *Dictionnaire canadien-français ou Lexique-glossaire des mots, expressions et locutions ne se trouvant pas dans les dictionnaires courants et dont l'usage appartient surtout aux Canadiens-français*. Montreal : C. O. Beauchemin.

SCHEUNEMANN, B., 1998. *Le québécois de poche (1e. éd.)*. Chennevières-sur-Marne (Val-de-Marne) : Assimil.

<http://www.fredak.com/dicoquebec.htm>

<http://www.je-parle-quebecois.com/lexique.html>

<http://www.dictionnaire-quebecois.com/http://www.cnrtl.fr/http://www.tlfq.ulaval.ca/>

<http://micmap.org/dicfro/search/dictionnaire-godefroy>

Julija Kalvelytė

Vilniaus universitetas

Moksliniai interesai: Prancūzijos ir Kanados leksikografija

Danguolė Melnikienė

Vilniaus universitetas

Moksliniai interesai: vienakalbė ir dvikalbė leksikografija, stilistika

Santrauka

Vienas regioninių prancūzų kalbos variantų – Kanados prancūzų kalba – neabejotinai išsiskiria iš kitų savo unikaliais lingvistiniais bruožais fonetiniame, leksiniame, sintaksiniame lygmenyse. Jame perspina keli leksikos klodai, atspindintys Kvebeko kultūrą ir gyvenimo realijas. Mokslininkų

akiratyje dažniausiai atsiduria kvebekizmai – žodžiai ir posakiai, kuriuos vartoja Kanados Kvebeko prancūzakalbiai. Kur kas mažiau dėmesio susilaukia francizmai (arba hegzagonizmai), t. y. Prancūzijoje vartojami standartinės prancūzų kalbos žodžiai, kurie nėra paplitę Kanadoje arba yra įgavę kitokią reikšmę. Šiame darbe yra nagrinėjami francizmai Kvebeke leistuose žodynuose. Norėdami nustatyti, kokia reikšmę francizmams teikia Kvebeko leksikografiniai leidiniai, atlikome tyrimą ir išanalizavome penkių skirtingo formato žodynų – dviejų popierinių ir trijų elektroninių – straipsnius. Remiantis aprašomuoju, analitiniu ir lyginamuoju metodais, darbe buvo ištirtas leksikografinis penkiasdešimt penkių leksemų aprašas. Tyrimas parodė būdingiausias šių žodžių pateikimo tendencijas. Nustatyta, kad francizmai Kvebeko žodynuose atlieka savitiškos jungties arba rakto funkciją. Francizmas tarsi apjungia dvi svarbias, bet ganėtinai atitolusias prancūzų kalbos formas. Kita vertus, mūsų aptartos prieštaringos lingvistų teorinės nuostatos kvebekizmų ir francizmų atžvilgiu puikiai išryškėja leksikografiniame kontekste: kai kuriuose straipsniuose francizmai įvardijami kaip kvebekizmai, kituose minima tik regioninė, bet ne dažniau vartojama standartinė žodžio reikšmė. Pasitaiko tokių žodyno straipsnių, kuriuose informacija yra pateikiama, pabrėžiant ne skirtingų kalbos variantų niuansus, o potencialias kalbėtojų klaidas. Atliktame tyrime konstatuojama, jog nepaisant savo svarbos, francizmai kol kas nesulaukia pakankamai dėmesio ir nėra tinkamai aprašomi Kanadoje leistuose žodynuose.

REIKŠMINIAI ŽODŽIAI: Prancūzijos prancūzų kalba, Kvebeko prancūzų kalba, kvebekizmas, francizmas, žodynas.

Julija Kalvelytė

Vilnius University

Research interests: French and Canadian lexicography

Danguolė Melnikienė

Vilnius University

Research interests: Monolingual and bilingual lexicography, stylistics

FRANCISMS IN QUEBEC DICTIONARIES

Summary

The goal of the present paper is to analyse various *francisms* collected from five dictionaries of Québec French and to evaluate their informative capacity with respect to speakers of standard French and Québec French. The *québécoisism* is an element of the French language related to the regional language variety of the same name, utilised by the French-speaking community of Québec, Canada. It differs from standard French in its unique phonetic, lexical and syntactic features. The *québécoisism* may be placed in opposition to the *francism* and, more generally, the variety of French spoken in France. The *francism* (also referred to by the term *hexagonism*) is a term which encompasses words used in accordance with the standard French usage, primarily associated with the variety of French spoken in France, also used in Canada. The conducted study has determined that the role of the *francism* in the context of Québec French dictionaries can be viewed as that of a link or key. While as an element of a dictionary it can indeed provide information about the dictionary itself and its author, it can equally be informative about the employed linguistic resources, the state of the relevant language and its regional varieties. Ultimately, this element can potentially link two important, but relatively distant, domains of the French language. Unfortunately, the study has shown that the *francism* has not yet been defined in a clear and unanimous manner and cannot be implemented to its full potential.

KEY WORDS: standart French, Qu.bec French, francisms, qu.b.cism, dictionaries.